



ATELIER DE PRESENTATION DE LA PLATE FORME DE COLLABORATION ENTRE LE MINEDUB ET LES COLLECTIVITES TERRITORIALES DECENTRALISEES EN MATIERE D'ALPHABETISATION, D'EDUCATION DE BASE NON FORMELLE ET DE PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

EXPOSE : *Présentation de l'évolution des activités du programme
103 « Alphabétisation » au Cameroun*



PLAN

INTRODUCTION

I-CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE

- ▶ Transfert de la mission de lutte contre l'analphabétisme au MINEDUB en 2011 et 2012
- ▶ Lancement du programme 199 « Alphasbétisation » en 2013 :
- ▶ Expansion en 2014: définition et élaboration des documents de politique et du plan de mise en œuvre
- ▶ La maturité dès 2016
- ▶ Résultats en 2020

II-OBJECTIFS SUITE AU CHANGEMENT DE CODE EN 2021 :

Action 1 : Alphabétisation classique et fonctionnelle des populations

Action 2 : Développement de l'Education de base non formelle

Action 3 : Renforcement de la promotion des langues nationales

Action 4 : Amélioration de la qualité dans le processus d'alphabétisation

III-MISE EN ŒUVRE DEPUIS 2021

IV-STRATÉGIE DU PROGRAMME 103

V-MATRICE DES DONNÉES

VI-PERSPECTIVES

CONCLUSION



INTRODUCTION

Le Programme Alphabétisation porte sur le domaine de l'enseignement hors niveau qui permet aux jeunes et adultes analphabètes, ainsi qu'aux enfants non scolarisés ou déscolarisés précoces de bénéficier d'enseignement de qualité qu'ils n'ont pas eu la chance de recevoir dans le système formel.

Cette vision trouve sa pleine expression dans l'ODD4 qui ambitionne **d' « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité et de promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »**. Elle est traduite dans les dispositions de l'Article 1 Alinéa 2 du Décret N°2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du MINEDUB.

Ce décret a permis de mettre sur pied deux structures chargées de la mise en œuvre des activités d'alphabétisation au Cameroun. Il s'agit de la Direction et de l'Inspection de pédagogie chargées de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle de la Promotion des Langues Nationales ainsi que les structures déconcentrées.

Cette mise en forme institutionnelle permet ainsi depuis 2012, l'implémentation des activités d'alphabétisation



I- Contexte de mise en œuvre

- ▶ L'Alphabétisation, l'Education de Base Non Formelle et la Promotion des Langues Nationales (AENBFPLN) des populations constituent une des préoccupations fortes des pouvoirs publics et par conséquent, une des politiques publiques du Gouvernement en matière d'éducation à savoir , la lutte contre l'analphabétisme. En effet, le taux global de l'analphabétisme est de 29% pour une population estimée à 30 millions d'habitants; ce taux s'élève à 35% pour les personnes âgées de 15 à 45 ans.
- ▶ L'implémentation de cette politique publique se fait dans le cadre de la mise en œuvre du programme gouvernemental 103 dénommé "Alphabétisation" de la cartographie des quatre Programmes stratégiques du MINEDUB. Elle est marquée par la prise en compte des Objectifs du Développement Durable (ODD), notamment l'objectif n°4 et Cible 4.6 : *D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.*



A- Transfert de la mission de lutte contre l'analphabétisme au MINEDUB en 2011 et 2012

Le Décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, confie la mission de lutte contre l'analphabétisme au MINEDUB. Ce transfère a permis de créer les structures techniques pour prendre en charge l'alphabétisation comme politique publique pour satisfaire l'usager et les populations qui sont dans le besoin.

Le Décret N°2012/268 du 11 Juin 2012 portant organisation du MINEDUB qui organise le Ministère de l'Education de Base, met en place les structures techniques chargées de la mise en œuvre de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des langues Nationales. Il s'agit de la Direction et de l'Inspection chargées respectivement du volet administratif et du volet pédagogique.

Par ailleurs, les structures techniques déconcentrées sont également mises sur pied.

En terme de missions, les activités d'AEBNFPLN portent principalement sur :

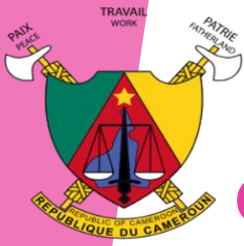
- la définition de la Politique nationale en la matière ;
- la définition des normes de construction des centres ;
- la création des structures d'AEBNFPLN ;
- le suivi des centres d'AEBNFPLN.

Au-delà de ces principales missions, l'organigramme fait des CAF, des CEBNF et de CPLN, des établissements de troisième catégorie et octroie un statut de Chef de bureau aux différents chefs de centres au même titre que les directeurs d'écoles primaires et maternelles.



B- Lancement du Programme 199 « Alphabétisation » en 2013 :

- Le Programme 199 « Alphabétisation » a été lancé en 2013 avec les trois autres programmes du ministère à savoir:
 - le Programme 196, aujourd'hui Programme 101 « **Développement du préscolaire** »
 - le Programme 197, aujourd'hui Programme 102 « **Universalisation du cycle primaire** »
 - le Programme 198, aujourd'hui Programme 104 « **Gouvernance et appui institutionnel du sous-secteur éducation de base** »
- Le Programme 199 avait pour **Objectif : d'Accroître la population alphabétisée**, l'Indicateur de résultat était **le taux d'alphabétisme**.
- Les activités pendant cette période ont permis d'intégrer l'alphabétisation dans les documents stratégiques du secteur de l'Education et de la formation à savoir, la Stratégie du Secteur de l'Education et de la Formation de 2013-2020 sur la base du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE).
- Les premières activités se sont concentrées sur la formation du personnel des services centraux et la mise en place des centres d'alphabétisation privés qui existaient avant le transfert de la mission au MINEDUB dans les communes du Cameroun.



C- Expansion en 2014: définition et élaboration des documents de politique et de mise en œuvre

- En 2014, le Document de Politique Nationale de l'Alphabétisation, de l' Education Non Formelle et de la Formation en Langues est élaboré. Dans ce document ,des orientations sont données pour la mise en œuvre des activités. Une extension des activités est visible au niveau des partenaires avec une collaboration, notamment l'UNESCO et la Banque Mondiale en ce qui concerne le financement de l'élaboration de ladite Politique et son plan de mise en œuvre.
- En 2015, grâce au partenariat avec l'UNESCO, le Cameroun va participer à plusieurs conférences et ateliers internationaux pour bénéficier d'échanges d'expériences et de bonnes pratiques. A l'issu de ces participations, l'on assiste à l'élaboration d'un ensemble de documents et études pour implémenter l'AEBNFPLN au Cameroun. Ce travail va se poursuivre jusqu'en 2017.



D- La maturité dès 2016

- Le nombre d'apprenants inscrits dans les centres privés (CAF et CEBNF) est passé de 15 000 à 21 000 en 2018.
- La signature du Protocole d'accord avec l'UIL pour le Projet Recherche Action sur la Mesure des Apprentissages des Bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA).
- La signature du décret sur le transfert des compétences en matière d'alphabétisation aux Communes.
- La signature du cahier de charge sur les modalités d'exercice des compétences transférées aux Communes.
- Ces documents donnent ainsi la possibilité à la Direction de traiter désormais avec les communes notamment en ce qui concerne les plans d'élimination de l'analphabétisme et la mise en place des structures d'alphabétisation en relation avec la région.
- Des appuis (paquet minimum) sous forme de matériels pédagogiques ont été distribués dans les centres via les communes.



E- Résultats en 2020

- En 2020, une évaluation du **Programme 199** (dans le cadre du budget programme) a montré que 85% des apprenants ayant suivi les formations pendant au moins 6 mois ont atteint un niveau d'alphabétisme fonctionnel.
- Le **Programme** a été étendu dans l'ensemble des communes du pays.
- Le nombre total d'apprenants inscrits a atteint 30 000 apprenants dans les centres.
- Le **Programme 199** va changer de code pour devenir le **Programme 103** tout en conservant le même nom à savoir « **Alphabétisation** » .

Cette nouvelle donne couvre l'ensemble des activités dont la compétence relève de la **Direction** et de **l'Inspection de Pédagogie** chargées de l'AEBNFPLN.



II-Objectifs suite au changement de code en 2021

- Pour 2021 l'objectif du programme devient « **accroître le pourcentage de la population alphabétisée dans les CAF, les CEBNF et plus tard les CPLN** »
- L'indicateur devient « **le pourcentage de la population alphabétisée dans les CAF, les CEBNF et ensuite les CPLN** »
- De cette nouvelle orientation, le Programme 103 « **Alphabétisation** » va se définir autour de quatre actions à savoir :

A. Action 1 : Alphabétisation classique et fonctionnelle des populations

L'objectif est d'accroître la population homme-femme alphabétisée dans les CAF Publics et Privés.

L'indicateur est le pourcentage des hommes-femmes alphabétisés dans les CAF Publics et Privés.

B. Action 2 : Développement de l'Education de base non formelle

L'objectif est d'accroître l'accès des enfants filles et garçons hors de l'école (déscolarisés et non scolarisés) dans les CEBNF Publics et Privés.

L'indicateur est le pourcentage des enfants encadrés dans les CEBNF Publics et Privés.



II-Objectifs suite au changement de code en 2021 (suite)

C. Action 3 : Renforcement de la promotion des langues nationales

L'objectif est de renforcer l'utilisation des langues nationales chez les apprenants.

L'indicateur est le pourcentage d'apprenants bénéficiant de l'enseignement des langues nationales.

D. Action 4 : Amélioration de la qualité dans le processus d'alphabétisation

L'objectif est de relever le niveau des compétences chez les apprenants des CAF, CEBNF et CPLN Publics et Privés.

L'indicateur est le pourcentage des apprenants qui achèvent le cycle complet ayant acquis les compétences de base en alphabétisation.



III- Mise en œuvre depuis 2021

A. L'extension de l'offre publique d'alphabétisation , y compris en milieu carcéral

La carte scolaire présente 1532 CAF, CEBNF, CPLN publics, ces structures sont créées pour accroître l'offre publique d'AEBNFPLN dans l'ensemble du pays.

Ces créations répondent à la demande de la Stratégie Nationale de Développement (SND2030) qui prescrit d'enrichir l'annuaire statistique de l'éducation extrascolaire (alphabétisation fonctionnelle, éducation de base non formelle et promotion des langues nationales) pour résorber la faible visibilité de ce type d'éducation.

b. 2023-2024 : Nomination des responsables des centres

Dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre, le Ministre de l'Education de Base a procédé aux nominations des différents Chefs de centres (CAF, CEBNF et CPLN) afin de lancer de façon définitive les cours d'AEBNFPLN dans les structures créées depuis 2021.

La territorialisation des structures d'AEBNFPLN vient ainsi achever le processus de mise en œuvre administrative du fonctionnement et d'organisation des centres (CAF, CEBNF et CPLN).



IV- Stratégie du Programme 103

- La mise en œuvre des activités du Programme repose sur une stratégie de partage des rôles sur le modèle du « faire-faire » avec la participation des partenaires tels que l'UNESCO et l'OIF (ELAN-AFRIQUE).

- Sur le plan de la décentralisation et conformément à la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées, les activités du **Programme 103** bénéficient d'un transfert des ressources à certaines communes pour l'achat des kits d'alphabétisation, du matériel didactique et pédagogique et des construction et équipements des centres.

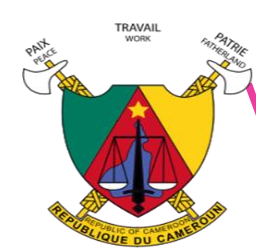
Enfin, l'action privée compte dans la stratégie car les opérateurs privés contribuent également à la formation des personnes analphabètes.



V- Matrice des données dans les CAF, CEBNF ET CPLN

V-1. Données des CAF en 2024

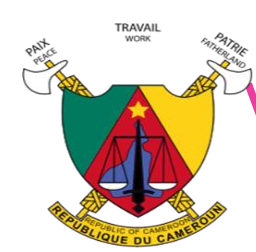
Régions	CAF publics		CAF privés	Total des CAF	Nombre d'apprenants			Nombre d'alphabétiseurs
	Total	(dont CAF carcéraux)			Femmes	Hommes	Total	
ADAMAOUA	27	5	22	49	168	148	316	67
CENTRE	258	10	111	369			4 752	466
EST	57	4	46	103	995	1 319	2 314	59
EXTREME-NORD	132	6	207	339	5 304	2 894	8 198	386
LITTORAL	38	4	70	108	350	304	654	72
NORD	25	4	89	114	1 657	1 218	2 875	136
NORD-OUEST	57	7	84	141			524	37
OUEST	49	8	88	137	1 560	1 082	2 642	169
SUD	50	4	57	107	940	964	1904	130
SUD-OUEST	37	6	17	52			440	32
Total	730	58	791	1 378			24 600	1554



V- Matrice des données dans les CAF, CEBNF ET CPLN

V-2. Données des CEBNF en 2024

Régions	CEBNF publics	CEBNF privés	Total des CEBNF	Nombre d'apprenants			Nombre d'alphabétiseurs
				Femmes	Hommes	Total	
ADAMAOUA	23	37	60	799	784	1 583	5
CENTRE	135	53	188	354	335	689	137
EST	36	50	86	1 263	1 252	2 515	51
EXTREME-NORD	94	11	105	164	177	341	59
LITTORAL	34	7	41	28	39	67	21
NORD	22	6	28	280	39	319	
NORD-OUEST	34	0	34				
OUEST	40	4	44	113	156	269	
SUD	32	7	39	112	84	196	9
SUD-OUEST	31	0	31			199	8
Total	481	175	656			6 178	290



V- Matrice des données dans les CAF, CEBNF ET CPLN

V-2. Données des CPLN en 2024

Régions	Centre Pilote	CPLN Publics	CPLN Privés	Effectif du personnel	Besoin à combler
ADAMAOUA	1	21		0	21
CENTRE	1	70		70	0
EST	1	33	1	0	33
EXTREME-NORD	1	47		14	33
LITTORAL	1	34		0	34
NORD	1	21		21	0
NORD-OUEST	1	34		0	34
OUEST	1	40		0	40
SUD	1	29		0	29
SUD-OUEST	1	31		0	31
Total	10	360	1	105	255



VI- Perspectives

À travers la plateforme qui sera présentée aujourd'hui, le programme 103 « **Alphabétisation** » envisage :

- La fluidité de la communication afin de permettre aux utilisateurs (MINEDUB/CTD) de communiquer efficacement quelque soit leurs emplacements géographiques;
- Le partage des documents, des fichiers, des connaissances et des expertises entre les utilisateurs;
- Le travail en équipe qui permet aux utilisateurs d'élaborer ensemble des projets, des tâches et des objectifs en Alphabétisation et Promotions des Langues Nationales ;
- La création d'un environnement propice à l'innovation en permettant aux utilisateurs de partager leurs idées et leurs connaissances en Alphabétisation et Promotion des langues Nationales ;
- L'amélioration de la prise des décisions car les outils disponibles dans la plateforme facilitent la prise de décisions efficaces et efficientes.

CONCLUSION

Il a été question dans cet exposé, d'examiner l'évolution des activités du programme 103. Cela s'est fait par le processus chronologique de mise en œuvre de cette politique publique.

Il a été ainsi mis en exergue l'implication de plusieurs acteurs dans le programme 103 « **Alphabétisation** » .

En somme, il est attendu que chacun des acteurs (CTD/MNEDUB) joue pleinement son rôle en vue de l'élimination de l'analphabétisme au Cameroun, à travers l'utilisation de la plateforme CTD/MINEDUB qui est une innovation pour la Direction de l'Alphabétisation, de l'Education de Base Non Formelle et de la Promotion des Langues Nationales .

**JE VOUS REMERCIE DE VOTRE
AIMABLE ATTENTION**